

BDES - Obligations et mise en oeuvre

2 j (14 heures)

Ref : BDES

Public

Cadre

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue
Questionnaire préalable de positionnement
Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif
Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage
Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Objectifs

- Identifier les enjeux de la loi et ses obligations
- Inscrire les acteurs de l'entreprise dans une démarche collective de construction
- Déterminer une stratégie d'action et prioriser les étapes de la construction
- Mettre en place sa BDES

Programme détaillé

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA LOI ET LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Connaître et maîtriser la nouvelle réglementation et les nouvelles obligations de l'employeur en matière d'information et de consultation des IRP : la création de la BDES, entreprises concernées, délais, accès, rôle du CE.

Déterminer le contenu de la base de données économique et sociale : informations à indiquer, périmètre, durée, mise à jour.

Mesurer les conséquences des nouvelles obligations d'information et de consultation sur celles existantes : calendrier, regroupement des consultations, l'articulation entre la consultation sur les orientations stratégiques et les autres consultations existantes

ANTICIPER LES IMPACTS TECHNIQUES ET MANAGERIAUX DE LA MISE EN OEUVRE

L'impact de ce nouveau mode d'accès à l'information sur le dialogue social :

Le partage de l'information entre les acteurs du dialogue social

Sécuriser les accès à la base : la problématique de la confidentialité

Choisir l'approche la plus pertinente pour élaborer et enrichir la base : négociation, consultation des IRP

L'avis consultatif du CE

La possibilité d'élargir la base

L'impact sur les expertises du CE

Les attentes des IRP et délégués syndicaux (benchmark des pratiques)

CONSTRUIRE LA BASE A PARTIR DES OBLIGATIONS ET DE LA REALITE DES OUTILS ACTUELS DE L'ENTREPRISE

Etablir un diagnostic des informations communiquées au CE

La problématique du support de la base de données

Choisir un support adapté à votre entreprise (moyens, dialogue social...)

Tour d'horizon des différents supports possibles

Les enjeux liés à la mise en place de tableaux de bords en support de la BDU

APPROCHE COLLECTIVE DE LA CONSTRUCTION DE LA GED AVEC SES INTERLOCUTEURS INTERNES (DAF, DRH, DIRECTION, PARTENAIRES SOCIAUX)

Présenter la démarche /chaîne de production de l'information

Rendre cohérent le document

Faire converger les pratiques et impliquer chaque responsable

Alimenter la future base et mettre à jour régulièrement

L'archivage

DIAGNOSTIC PERSONNALISE

Préparation à la journée individuelle pour la mise en place de la base de données économiques et sociales : diagnostic, approche la plus adaptée, sécurisation des données et confidentialité, support adapté fonctionnalités, choisir son prestataire.

PLAN D'ACTION PERSONNALISE

Pilotage et gestion du projet, tâches prioritaires, qui fait quoi et timing

définir un plan d'action stratégique récapitulant les tâches à réaliser pour suivi individuel

Tableau de bord

LES TROIS PHASES D'IMPLANTATION DE LA BDU : SUR VOTRE SITE PROFESSIONNEL

Phase 1 : La création de la base à partir des obligations, des choix de la structure, des outils utilisés et des contraintes de l'environnement

Phase 2 : l'intégration des données historiques de l'entreprise

Phase 3 : la substitution aux informations et des rapports périodiques
